



Fiche teaser préalable à consultation Canal Seine-Nord Europe

TRAVAUX DU TOARCE 2.1 SUD

Communication en amont à destination des entreprises les informant de la publication prochaine d'une consultation dans le cadre du projet CSNE.

Coordonnées de l'émetteur du besoin :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Adresse : **23, Place d'Armes 60 200 Compiègne**

Téléphone : **03 44 40 74 98**

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.canal-seine-nord-europe.fr/>



Procédure de consultation

Date prévisionnelle de lancement : 3^{ème} trimestre 2025

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : 3^{er} trimestre 2026

Procédure retenue : Appel d'offres en procédure avec négociation – Les candidats sont invités à remettre d'abord leur candidature et ensuite s'ils sont sélectionnés leur offre.

Consultation prochainement disponible sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) :

www.marches-publics.gouv.fr

Caractéristiques du marché

Marché n° M221 – Travaux de terrassement, d'ouvrages d'art, de rétablissement de chaussées et d'étanchéité secteur 2 zone 1 sud.

Département de l'Oise et légèrement dans la somme

Prix : Unitaires – Prix révisables

Délai global d'exécution : 72 mois (préparation = 6 mois ; exécution = 66 mois)

- **Clause PME** : Oui
- **Clause CIAE (insertion par l'activité économique)** : Oui

Principales prestations

Description succincte

Les travaux objets de ce marché consistent en la réalisation :

- du chenal complet de navigation hors écluses : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, de génie civil (soutènement), et d'étanchéité (y compris sa protection) ;
- des rétablissements des voies de communication : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, de génie civil (ouvrages d'art), de chaussée, d'équipements de sécurité, de signalisation horizontale et verticale ;
- des aménagements latéraux du chenal de navigation (chemins de service) : travaux de chaussée ;
- du port intérieur de Noyon (dont quai) : travaux de terrassements, de génie civil et d'équipements ;
- des bassins de virement : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, et d'étanchéité (y compris protection) ;
- des aires de stationnement : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, d'étanchéité (y compris protection), de mise en place de ducs d'Albe et d'estacades et d'équipements ;
- des équipements linéaires divers, et certains équipements ponctuels ;
- Les rétablissements hydrauliques : travaux de terrassements et de génie civil ;
- des berges lagunées et annexes hydrauliques : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, d'étanchéité (y compris protection), de mise en œuvre d'enrochements et de plantations ;
- des bassins anti-intumescence : travaux de dégagement d'emprises (débroussaillage, dessouchage, démolition), de terrassements, de génie civil (connexions hydrauliques au chenal de navigation), et d'étanchéité (y compris protection) ;
- Des aménagements de génie écologique ;
- des dépôts définitifs de matériaux excavés et inutilisés.

Les différents types d'ouvrages à réaliser sont les suivants :

- Les ouvrages en terre des biefs N°2 et 3 du secteur 2 (PK117+349 à PK131+400) : ils sont délimités par tronçons homogènes selon le niveau du CSNE par rapport au terrain naturel (sous-dossier 4.3 du dossier PRO) ;
- L'étanchéité du CSNE ;
- Les ouvrages d'art de franchissement des voies de communications ;
- Le rescindement du canal du nord à Catigny ;
- Les rétablissements des écoulements hydrauliques ;
- Les bassins anti-intumescences ;
- Les berges lagunées et les annexes hydrauliques ;
- Les bassins de virement ;
- Les aménagements latéraux au canal et équipements ;
- Les aires de stationnement ;
- Le quai du port intérieur et plateforme terrassée de Noyon ;

Ils s'accompagnent de mesures environnementales de type génie écologique nécessaires à l'insertion paysagère et environnementale du canal ainsi qu'au titre des mesures compensatoires.

Missions transverses :

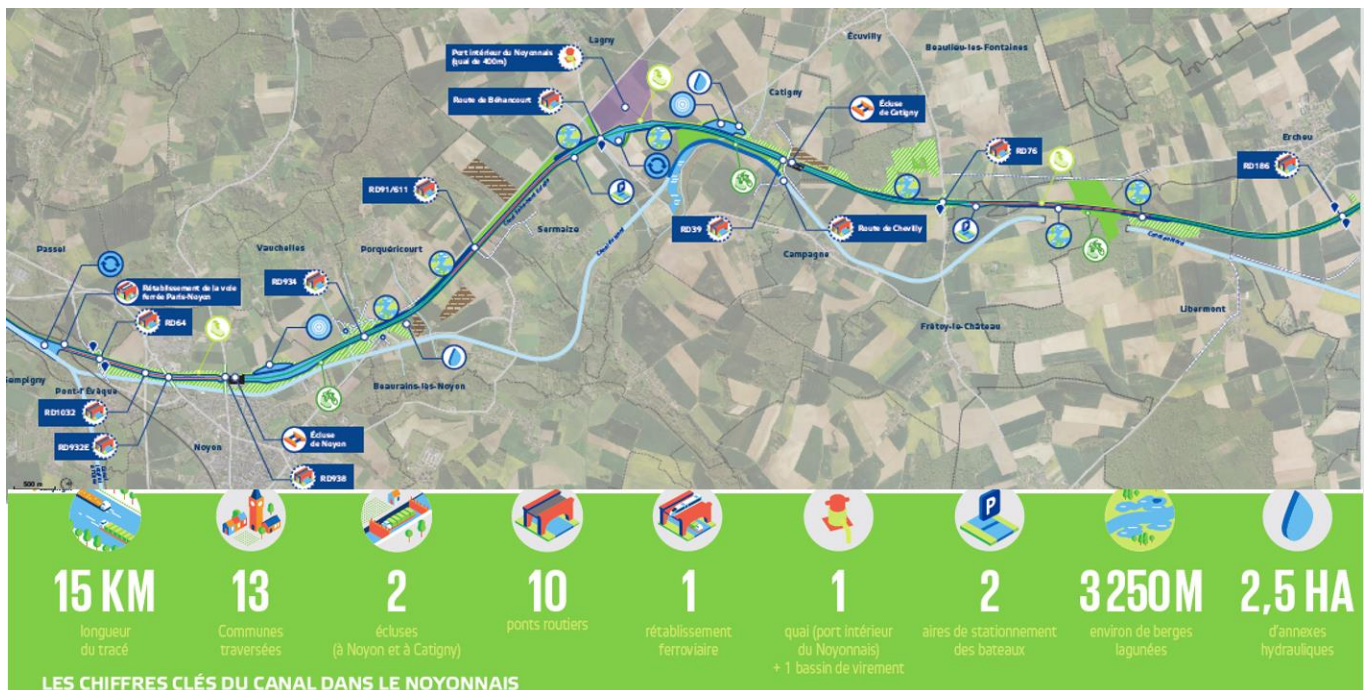
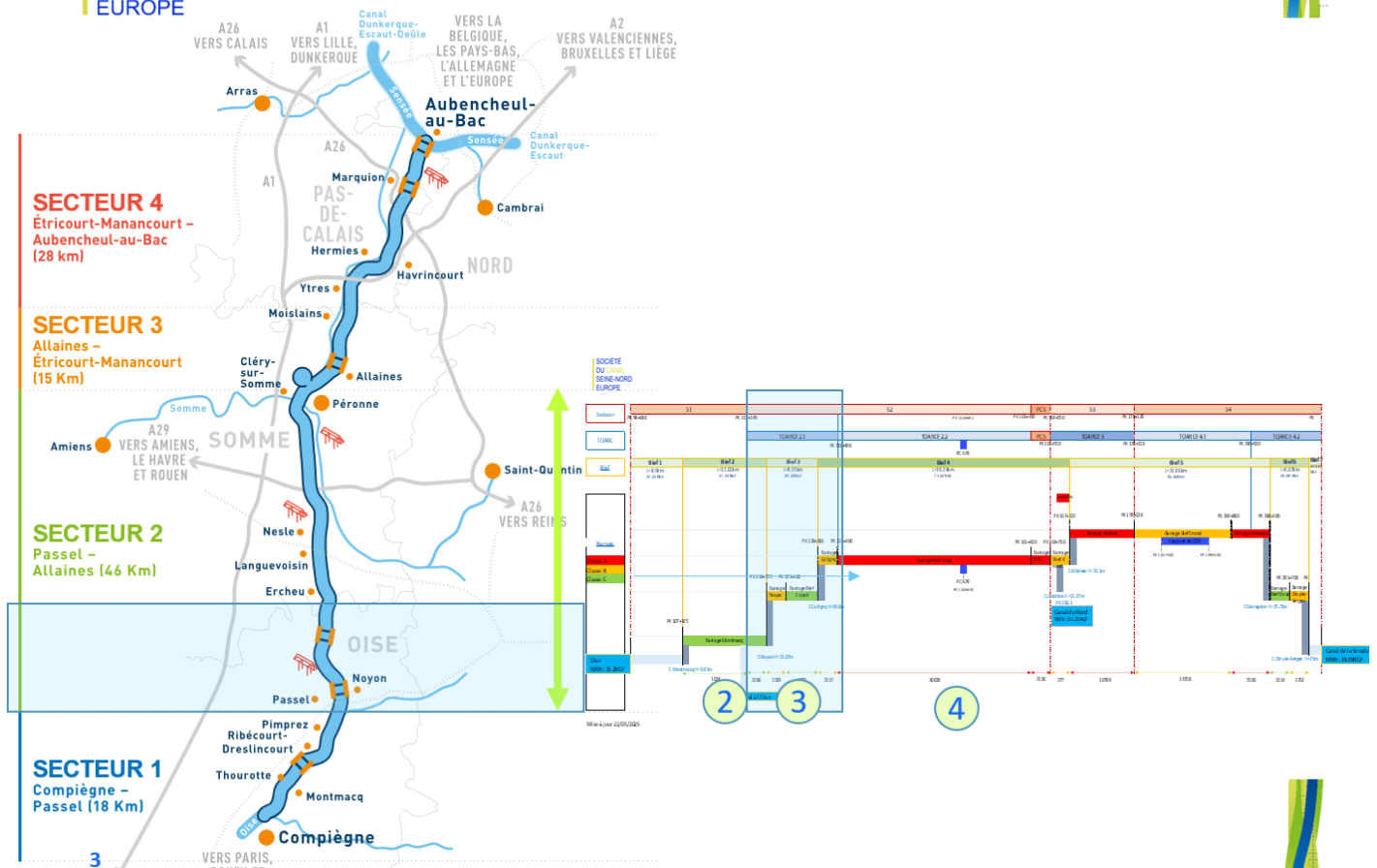
- + Les installations de chantier y compris les amenées de réseau le cas échéant,
- + Les démarches administratives,
- + Le défrichement éventuel du site,
- + La gestion des eaux en phase chantier,
- + Les DICT,
- + Les amenées / replis de matériel nécessaires à l'ensemble des opérations,
- + Les opérations topographiques,
- + Les mesures nécessaires à l'intégration des contraintes environnementales existantes,
- + La gestion de la signalisation de chantier
- + Le nettoyage permanent du chantier,

Réalisation des ouvrages :

Quelques particularités :

- un planning contraint
- une coactivité probable avec d'autres marchés concomitants : déboisement,, AGE, SNCF-R, SANEF,, sondage géotechniques, travaux des écluses et des autres TOARCE
- des contraintes spécifiques quant à certaines voies de circulation : laisser l'accès libre aux exploitants agricoles situés dans la zone de chantier...
- une traçabilité précise des terres excavées à assurer,
- des contraintes d'horaires sont imposées au chantier pour limiter les nuisances aux riverains.

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Référez-vous sur <https://hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe>

Votre entreprise intègre la communauté projet CSNE et bénéficie ainsi d'une visibilité accrue. Elle est identifiée sur une cartographie dynamique par compétences. Votre profil utilisateur permet à tout moment aux acheteurs de vous contacter.

Et accéder aux opportunités d'affaires du chantier. Vous serez informé par newsletter de l'actualité business du projet : consultations, rencontres d'affaires, sourcing, news/actu...